

## Liste des documents à fournir pour constituer un dossier de location (selon le Décret 2015-1437)

### Locataire :

- Justificatif d'identité (en cours de validité avec photographie et signature du titulaire) :  
carte nationale d'identité (recto verso) ou passeport
- Justificatif de domicile :
  - o Pour les locataires : 3 dernières quittances
  - o Pour les propriétaires : facture d'électricité ou taxe habitation ou taxe foncière
- Justificatifs attestant des activités professionnelles : contrat de travail ou attestation employeur ou carte d'étudiant
- Justificatifs attestant des ressources : 2 derniers avis d'imposition et 3 derniers bulletins de salaire, ou autres revenus  
. Pour les professions non salariées : les 2 derniers bilans ou à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable

### Personne se portant caution solidaire :

- Justificatif d'identité (en cours de validité avec photographie et signature du titulaire) :  
carte nationale d'identité (recto verso) ou passeport  
. 2 justificatifs pour les personnes morales (ex : extrait K bis de moins de 3 mois)
- Justificatif de domicile :
  - o Pour les locataires : 3 dernières quittances
  - o Pour les propriétaires : facture d'électricité ou taxe habitation ou taxe foncière
- Justificatifs attestant des activités professionnelles : contrat de travail ou attestation employeur ou carte d'étudiant
- Justificatifs attestant des ressources : 2 derniers avis d'imposition et 3 derniers bulletins de salaire, ou autres revenus  
. Pour les professions non salariées : les 2 derniers bilans ou à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable

**N'oubliez pas de compléter, signer et nous renvoyer la fiche de renseignements,  
et de vous munir de l'attestation d'assurance le jour de l'entrée dans les lieux d'entrée.**